DEL 2023/30

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

Savoie

EXTRAIT DE REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE de LA CHAVANNE 73800

Séance du **20 septembre 2023**

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	12	12

Date de la convocation
14 septembre 2023

Date d'affichage
14 septembre 2023

Objet de la Délibération

Envoyé en préfecture le 27/09/2023
Reçu en préfecture le 27/09/2023
Publié le
ID : 073-217300821-20230920-DEL2023_30-DE

L'an deux mil vingt trois

et le vingt septembre

à dix-neuf heures

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel, de ses séances,

sous la présidence de : **DURET Michel, Maire**

Présents : PETIT Gilles, BENOIT Véronique, DUVAL Olivier, MOUCHOT Jean, FEIGE Sylvie, BONI Émilie, BATTIN Marie-Christine, FLAVIN Bastien, SCOLARI Sarah, LAPERRIERE Nicolas, MICHEL Jean-Pierre.

Excusés : /

Absents : /

a été nommé secrétaire : BENOIT Véronique

Lotissement « Le Clos Vert » - Modalités de la rétrocession de parcelles à la commune

M. le Maire rappelle la délibération prise lors de la séance du 26 juin 2023 dans laquelle le conseil municipal décide d'accepter la demande de rétrocession des parcelles A 1862 et A 1869 à la commune et autorise M. le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires et à signer tous documents afférents à ce dossier. Cependant les modalités de la rétrocession doivent être définies. Il propose que tous les frais soient pris en charge par la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
(vote : pour = 11, abstention = 1, contre = 0) :

- dit que tous les frais liés à la rétrocession sont à la charge de la commune qui s'engage à les régler,
- autorise M. le Maire à signer tous documents se rapportant à ce dossier.

Ainsi délibéré, Pour copie conforme.

Le Maire,
Michel DURET

Le secrétaire de séance,
Véronique BENOIT

MAIRIE DE LA CHAVANNE (Savoie)

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

le

et publication,

du

ou notification

du